

Carte Internationale d'Assurance
Responsabilité Civile Automobile



208 /CEMAC/ CRC/23

Carte Rose CEMAC

Conseil des Bureaux

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA CARTE ROSE CEMAC

Le Conseil des Bureaux de la Carte Internationale d'Assurance de Responsabilité Civile Automobile dite « Carte Rose CEMAC », Institution Spécialisée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), BP 969-Bangui (République Centrafricaine) porte à la connaissance des candidats originaires des Etats membres ci-après :

Cameroun-Centrairique-Congo-Gabon-Guinée Equatoriale-Tchad,

La vacance de poste du **DIRECTEUR TECHNIQUE DE LA CARTE ROSE CEMAC.**

-Durée du mandat : Cinq (05) ans renouvelable une fois.

RESPONSABILITES

- Elaborer le plan d'action ;
- Organiser et contrôler sa mise en œuvre ;
- Améliorer la compétence du personnel placé sous son autorité ;
- Collecter et traiter les informations statistiques reçues des Bureaux Nationaux sur le parc automobile ;
- Inscire au rôle du greffe et établir des fiches de présentation des dossiers sinistres transfrontaliers à soumettre à la Commission d'Arbitrage ;
- Tenir le greffe de la Commission d'Arbitrage ;
- Tenir un répertoire des sentences rendues par la Commission d'Arbitrage ;
- Suivre l'exécution des sentences arbitrales notifiées aux Bureaux Nationaux ;

- Elaborer les statistiques sur la sinistralité des accidents transfrontaliers ;
- Mener toute étude touchant à la gestion des sinistres transfrontaliers ;
- Exécuter toute tâche pouvant lui être confiée.

QUALIFICATION-EXPERIENCES

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures, Bac+4 au moins dans le domaine des assurances ;
- Justifier d'une compétence technique et avoir exercé des fonctions de responsabilité pendant cinq (05) années au moins dans le domaine des assurances.

-Date de prise de fonction : 1^{er} Août 2024.

-Lieu de service : Bangui en République Centrafricaine.

CONDITIONS

- Avoir la nationalité d'un Etat membre ;
- Etre âgé de 35 ans au moins et de 55 ans au plus ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Avoir satisfait aux obligations du service militaire s'il y'a lieu ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique pour ce poste ;
- Présenter un dossier de candidature soumis au Ministre en charge du secteur des Assurances de son pays d'origine.

PIECES A FOURNIR

- Une demande manuscrite adressée au Ministre en charge du secteur des Assurances ;
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu datant de moins de trois (03) mois ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un curriculum vitae certifié par son administration d'origine s'il est fonctionnaire, ou une déclaration sur l'honneur s'il ne l'est pas ;
- Les copies certifiées des titres, diplômes ou attestations de qualification ;

- Une copie certifiée conforme des pièces du dossier familial notamment, acte de mariage, actes de naissance des enfants à charge ;
- Un certificat médical attestant que le candidat remplit les conditions d'aptitude physique exigées par l'alinéa 6 de l'article 13 du statut du personnel, délivré par une autorité médicale agréée dans l'Etat d'origine ;
- Une pièce attestant de la régularité de sa situation au regard du service national ou de l'armée dans son pays d'origine, si cela est obligatoire.

Toute copie ou photocopie d'une pièce exigée doit être certifiée conforme par l'autorité compétente.

DISPOSITION SPECIALE

Conformément à l'article 5 des statuts du personnel de la Carte Rose instituant un système de rotation par ordre alphabétique des pays membres pour les mandats à durée déterminée, le présent avis de vacance de poste s'adresse en priorité aux candidats de nationalité congolaise.

REMUNERATIONS-AVANTAGES

Le Directeur Technique est classé dans la catégorie hors classe et a le statut du personnel diplomatique. Sa rémunération tient compte de son rang et privilège.

Les dossiers de candidature sont déposés auprès du Ministre en charge du secteur des Assurances qui les adresse au Secrétariat Général Permanent du Conseil des Bureaux au plus tard le **15 Novembre 2023 à l'adresse suivante :**

Monsieur le Secrétaire Général Permanent du

Conseil des Bureaux de la Carte Rose CEMAC

Bureaux : -Siège de la CEMAC, BP : 969- Bangui (République Centrafricaine)

- **Immeuble KOUAM Samuel, BP : 1136- Douala (République du Cameroun)**

- Tel : +236 75 03 07 27
- +237 683 18 56 77/ 695 68 57 43
- Email : carterosecema@yahoo.fr

